



Le 1^{er} juillet 2026.

Déclaration liminaire au CSAL

Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres du CSAL,

La CGT tient à porter à votre connaissance les dérives qui ont cours au sein du ST Seine Amont, notamment les conditions dans lesquelles les agents sont amenés à travailler dans le PCC des Vives Eaux :

- ingérence dans les recrutements ce qui empêche l'atteinte nominale des effectifs,
- choix techniques discutables (positionnement de la fibre par exemple),
- promesses de promotions qui ne peuvent être tenues faute de conditions statutaires,
- remise en cause des logements attribués aux opérateurs,
- intervention de la maintenance à la place de l'entreprise en charge des travaux,
- pannes à répétitions sur l'intégralité des ouvrages

Jusqu'à quel point l'administration va tirer sur la corde ?

Il est demandé aux opérateurs de réaliser de plus en plus de tâches et cela aura et a déjà un impact sur la sécurité de tous (charge mentale des opérateurs, sécurité des usagers).

Concernant le volet modernisation de façon plus générale, la CGT dénonce la remise en cause des jours fériés à l'ouverture du PCC de Conflans ! Les agents ne sont pas déjà pas emballés à l'idée d'intégrer ce PCC mais dorénavant, avec la perspective de travailler 24/24H sans discontinuer cela fait fuir les potentiels opérateurs !

Dans le cadre de l'acte II beaucoup de réorganisations ont déjà été abouti et présenté dans les instances syndicales mais la filière Exploitation / Maintenance est la grande oubliée (en dehors des PCC). En effet, les cadres intermédiaires s'inquiètent de leur devenir personnels mais aussi du devenir de leurs services. Avec la volonté de centralisation de VNF, quid de la hiérarchie de proximité ?

Dans ce contexte anxiogène, la CGT continuera de s'opposer à tous les projets de réorganisation qui mène à une baisse des effectifs et une dégradation des conditions de travail et du Service Public.

Les élus CGT du CSAL.